

[Carrière](#)[← Retour aux offres d'Emplois](#)

### Coordonnatrice des loisirs (Temporaire)

[Je postule](#)

-  **Heures semaine:** Lundi au vendredi
-  **Quart de travail:** Aucune information
-  **Syndiqué:** Non
-  **Début affichage:** 12 août 2026
-  **Fin affichage:** Indéfini

### Description

Sous la supervision de la Directrice des loisirs et de la vie communautaire, la personne retenue au poste de coordonnateur(trice) loisirs assurera un rôle essentiel dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des programmes de loisirs. Dans le cadre de ses fonctions, elle aura la responsabilité de superviser une équipe dédiée et devra collaborer avec divers services afin de créer des expériences de loisirs exceptionnelles aux citoyens saint-linois.

### Responsabilités

- Planifier, organiser, diriger et contrôler et les activités de loisirs de son département;
- Encadrer et diriger une équipe de professionnels du loisir, en offrant des orientations, des formations et en favorisant un environnement de travail positif;
- Collaborer étroitement avec les autres services pour assurer une intégration harmonieuse des activités de loisirs dans les objectifs de l'organisation;
- Assurer le suivi des ressources budgétaires allouées aux différents programmes de loisirs, en assurant une utilisation efficace des fonds;
- Évaluer régulièrement l'efficacité des programmes en recueillant les commentaires des participants et en effectuant des ajustements si nécessaires;
- Participer et contribuer au développement et la mise en œuvre des politiques, procédures, plan d'action du service;
- Promouvoir, en collaboration avec le service des communications, les programmes de loisirs et les événements de son département;
- Assurer le respect des normes de sécurité et de qualité dans tous les aspects des activités et événements de loisirs;
- Représenter le service lors d'événements communautaires et développer des partenariats pour accroître la visibilité et la portée des programmes;
- Réaliser toutes autres tâches connexes.

### Exigences

- Détenir un diplôme universitaire dans un domaine lié aux loisirs ou à la gestion;
- Toutes autres combinaisons d'expérience dans le milieu du loisir municipal et de scolarité peuvent être considérées.
- Avoir un minimum de huit (8) ans d'expérience en loisirs et un minimum de trois (3) ans en gestion d'équipe.
- Avoir une expérience démontrée dans la planification et la gestion de programmes de loisirs;
- Avoir des compétences avérées en gestion d'équipe et en communication interpersonnelle;
- Être capable de travailler de manière autonome tout en étant un membre collaboratif de l'équipe;
- Avoir des connaissances sur les tendances actuelles dans le domaine des loisirs et de la culture;
- Maîtriser les outils informatiques et le logiciel LS Sport plus.



900, 12e Avenue, Saint-Lin-Laurentides QC J5M 2W2

 (<https://www.facebook.com/saintlinlaurentides>)  (<https://www.instagram.com/villesaintlinlaurenti>)